

Résultats de l'enquête mobilité piétonne 2024

LÉGENDE

Très bien	★★★★
Bien	★★★
Assez bien	★★
Mauvais	★
Médiocre	■ ■

Faisabilité de l'itinéraire à pied



Distance de l'aller-retour



Qualité et sécurité du trajet



Code AL: **862**

Commune de départ / **86000**

Oui	1,2 Km	■
Oui	1,6 Km	■ ■
Oui	1,6 Km	★★
Oui	1,6 Km	★★

Commune de départ / **86110**

Oui	2 Km	■ ■
-----	------	-----

Commune de départ / **86240**

Oui	1,2 Km	■
-----	--------	---

Commune de départ / **86340**

Oui	2 Km	★★
-----	------	----

Entre le 27 janvier et le 10 février 2024, l'UFC-Que Choisir a évalué la qualité des trajets piétons du domicile vers le ou les commerces alimentaires les plus proches dans 470 communes françaises, couvrant plus de 760 itinéraires. Chaque trajet a été noté en fonction de la distance aller-retour et de la présence d'obstacles et de dangers. La faisabilité du parcours a été jugée par les enquêteurs, qui pouvaient enquêter en dehors de leur département d'origine. Les parcours non réalisés, pour des raisons autres que la distance ou la dangerosité, n'ont pas été notés.